

Assemblée Générale Ordinaire les 20, 21 et 22 mars 2020 à la Réserve

par Thierry Clercx



Grue royale
(photo : Réserve
Africaine de
Sigean)

d'Aviornis France Africaine de Sigean (11)



Nous avons le plaisir de vous convier à participer à notre Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le samedi 21 mars 2020 à la Réserve Africaine de Sigean (11).

Histoire de la Réserve Africaine de Sigean

Dans les années soixante-dix, à 15 km au Sud de Narbonne, en bordure des étangs de Bages-Sigean, à l'embouchure de la rivière la Berre et autour d'une zone d'anciens salins reconvertis en un vaste étang appelé l'Œil de Ca, des zones de garrigues où viennent parfois s'intercaler quelques vignes, représentaient un ensemble naturel non urbanisé, riche sur le plan faunistique et floristique et qu'il s'agissait de préserver.

C'est dans cette optique que la mission interministérielle du Languedoc-Roussillon dite mission racine, du nom de son président, et chargée de l'aménagement du littoral, donna en 1972 son autorisation pour la réalisation d'un parc animalier unique de par sa taille, original quant à ses protocoles d'élevage extensif, bien intégré dans le milieu naturel et capable de contribuer à sa protection tout en développant une activité de conservation d'espèces animales essentiellement africaines.



Cigogne d'Abdim
(photo : Réserve Africaine de Sigean)

Créée à l'initiative de Paul de La Panouse et de Daniel de Monfreid, la Réserve Africaine de Sigean ouvre au public le 8 avril 1974.

Au fil des ans, la Réserve Africaine de Sigean n'a cessé de s'agrandir et ses troupeaux comportent de plus en plus d'espèces faisant l'objet de programmes européens d'élevage (EEP). Certaines des espèces protégées ont une aire de répartition qui dépasse le seul continent africain, cas notamment des oiseaux migrateurs. D'autres, bien que non-africaines, comme les Ours du Tibet, nous ont été confiées pour des raisons de conservation.

La seule contrainte pour assurer la bonne réussite de ces élevages est de choisir des espèces capables de s'adapter au climat languedocien caractérisé par un bon ensoleillement et des hivers généralement peu rigoureux.

Aujourd'hui près de 900 Mammifères, 600 Reptiles et 2000 Oiseaux sont élevés à la Réserve Africaine de Sigean. Ces chiffres ne sont bien évidemment qu'une évaluation. Un inventaire permanent des espèces vivant en totale liberté est impossible.

Dès l'origine, la Réserve Africaine de Sigean s'est donnée quatre objectifs :

- **CONSERVATION** : Conserver les espèces en voie de disparition pour les générations futures
- **ÉDUCATION** : Apprendre à observer pour avoir une meilleure connaissance de la faune sauvage et des interdépendances entre les animaux et leurs milieux
- **RECHERCHE** : Ajouter quelque chose au savoir humain dans le domaine de la faune sauvage
- **LOISIRS** : Offrir aux visiteurs le plaisir du spectacle de la vie sauvage

La directive européenne du 29 mars 1999 sur les zoos reprenait ces objectifs de conservation, de recherche et d'éducation pour en faire une obligation pour les zoos européens reconnaissant ainsi l'action des établissements qui, comme la Réserve Africaine de Sigean, avaient cette vocation.

La fréquentation de la Réserve Africaine de Sigean, toujours en progression, démontre l'intérêt constant pour un parc zoologique qui n'a pas hésité à « donner des conditions d'élevage où l'animal aurait une vie sociale et bénéficierait d'un cadre suffisamment vaste et bien adapté pour y conserver des comportements proches de ceux observés dans son milieu d'origine ».

Cette nouvelle philosophie de parc animalier s'est maintenue au fil des ans et a permis de faire cohabiter, sur des territoires étendus, des troupeaux importants d'espèces différentes, mais compatibles.

Aujourd'hui, plus de 3 500 animaux se partagent un territoire de plus de 300 hectares. Sigean se veut ouvert sur la nature et la visite du parc est autant la découverte de la faune sauvage africaine que celle d'un milieu : celui du littoral lagunaire du Languedoc.

Le circuit de la visite traverse un milieu naturel où alternent étangs, marais, garrigues, pinèdes, plaines et collines, partagé en de grandes unités spatiales d'une dizaine d'hectares et où évoluent et se reproduisent une grande diversité d'espèces pour la plupart africaines mais appartenant aussi à la faune locale. Les découvrir dans leur vie de tous les jours, décrypter leurs comportements et les reconnaître font partie du charme de la promenade.



Héron goliath



Ibis chauves



Ibis hagedash



Francolin à gorge jaune



Palmiste



Tantale
(photos : Réserve Africaine de Sigean)



Zèbre de Grévy



Chimpanzé



Lycaons



Lions



Oryx gemsbok (photos : Réserve Africaine de Sigean)



Hippotrague noir



Corbières maritimes

A VOIR AUX ALENTOURS

Sigean

Sigean est l'étape incontournable pour la découverte des Corbières maritimes et des milieux lagunaires. Ses sentiers de randonnée sillonnent un environnement naturel reliant de nombreux sites remarquables et panoramiques : anciens salins, hameau de pêcheur...

Oppidum de Pech Macho

L'oppidum a été fondé au dernier quart du VI^{ème} siècle ou au début du V^{ème} siècle avant J.-C. Le Site a été choisi pour 3 avantages : il forme un éperon barré, facilement défendable en cas d'attaque, il se trouve à proximité des étangs de Bages et de Sigean à cette époque reliés à la mer et navigables, enfin la « voie héralcéenne » passait tout près et franchissait un gué sur la Berre vers le site. Visite guidée Musée des Corbières et Oppidum uniquement le samedi matin de novembre à mars.



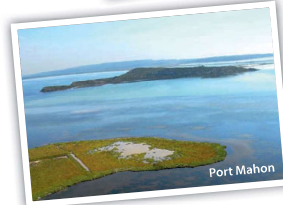
Oppidum de Pech Macho
(photo : Arno Lagrange)



Etang de Sigean
(Maxime Raynal - cc BY 2.0)



Etang de Bages
(Christian Ferrer - cc BY 2.0)



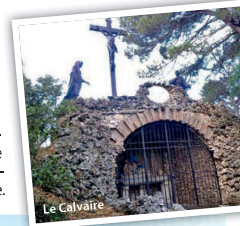
Port Mahon

Port Mahon

A 5 km de SIGEAN, Port Mahon est un ancien port Romain protégé où aucune construction n'est autorisée.

Le Calvaire

Construit en 1874, le Calvaire de Sigean, ancien cimetière abandonné, figure comme un des calvaires les plus intéressants de l'Aude. La chapelle a l'aspect d'une grotte, soutenant une imposante crucifixion, l'ensemble contient un ossuaire où sont réunis les restes humains de l'ancien cimetière qu'évoque une série de pierres tombales des XVIII^{ème} – XIX^{ème} siècle.



Le Calvaire

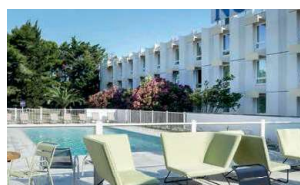


Etang de Bages

Vendredi 20 mars 2020

Novotel Narbonne Sud
130 Rue de l'Hôtellerie
Quartier Plaisance
11100 Narbonne
Tél. : +33 4 68 42 72 00

- Accueil – prise de possession des hébergements
- Rendez vous le vendredi 20 mars à l'hôtel pour le repas du soir (19h30)



Samedi 21 mars 2020

à la Réserve Africaine de Sigean – RD 6009 – 19 chemin Hameau du lac – 11130 SIGEAN

- 9h15 : Café d'accueil
- 9h45 : Assemblée Générale
- 12h30 : Déjeuner à la réserve
- 14h30 : Visite de la Réserve Africaine de Sigean

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Introduction : Guillaume COAT
- Rapport moral et Rapport d'activité : Pascale TANNEAU
- Rapport financier : Thierry CLERCX
- Bilan de la revue : Clément BEDOUT
- Programme de l'érismeture à tête blanche : Michel FROMENTIN & Guillaume COAT
- Programme CASAES : Micke GILLET & Florent HASBROUCK
- Conservatoire : Guillaume COAT
- Rapport des délégués de région : Bastien REVARDEAU
- Renouvellement des membres du CA (Article 8.1 des statuts), sortants : Anthony DABADIE, Florent HASBROUCK, cooptés Pascale TANNEAU, François GOSSELIN

La participation à l'AGO est gratuite et libre pour les adhérents à jour de leur cotisation 2020.

Dimanche matin 22 mars 2020

Visite guidée ornithologique entre salins, lagune et collines calcaires, visite du site de Gruissan, migration passereaux, rapaces et cigognes et/ou stationnement d'oiseaux d'eau, bécasseaux, pluviers, avocettes... Groupe limité à une trentaine de personnes.

- « Chaque membre présent dispose d'une voix, et peut représenter, sur procuration un seul membre excusé » article 13.1 des statuts (Les pouvoirs ou procurations devront être adressés au secrétariat avant le 15 mars 2020, ou présentés par les mandataires lors de la signature de la feuille de présence).
- Une participation aux frais d'hébergement et de repas sera demandée.

Alors, vite à vos crayons pour vous inscrire à notre assemblée générale 2020.

Inscription à adresser auprès de notre secrétariat avant le 22 février 2020.

La participation aux frais est payable au moment de l'inscription (le chèque sera débité au moment de l'assemblée générale). Les prix de participation mentionnés ci-après sont des prix nets (Participation Aviornis déduite).